



LEGENDE

FOND DE PLAN	KAARTONTERGROND
Limites du PPAZ	Division en lot 50%
Taux environnant dans le règlement de zonage	Origine des parcelles avant état de lot
Limites constructives	Contour de zonage
Limites des parcelles	Parcelles
Limites des espaces verts et non bâtis	Division des lots en bâtissables et non bâtissables
Numéros de police	Habitat rural
Courbes de niveau	Habitat urbain
Taux	Taux
Etat	Etat
Chemin de fer	Voie
Grue existante	Existante

ZONES CONSTRUCTIBLES	BEBOUWBARE GEBIEDEN
Zone d'habitation	Habitat rural
Zone de ville	Habitat urbain
Zone de forte densité	Zone d'habitat collectif
Zone d'activités en milieu urbain	Zone d'habitat collectif en site spécifique
Zone d'activités portuaires et de transport	Zone d'habitat collectif en site spécifique
Zone de chemin de fer	Zone d'habitat collectif

ZONES NON CONSTRUCTIBLES	NIET BEBOUWBARE GEBIEDEN
Zone de vallon	Zone de vallon
Zone de voirie publique à caractère paysager	Zone de voirie publique à caractère paysager
Zone de parc	Zone de parc
Zone de quasi-accessibilité au public	Zone de quasi-accessibilité au public

LIMITES	ORGANISATION
Limite de zone	Organisation
Front de façade adossée	Front de façade adossée
Ligne constructive	Ligne constructive
Front urbain	Front urbain
Changement de mode d'occupation	Changement de mode d'occupation
Changement de mode d'occupation	Changement de mode d'occupation
Parcelles visuelles obligatoires	Parcelles visuelles obligatoires
Parcelles visuelles obligatoires	Parcelles visuelles obligatoires
Accès carter	Accès carter
Principales constructions particulières	Principales constructions particulières
Implantation spécifique	Implantation spécifique
Emprise maximum des espaces verticaux accessibles au public	Emprise maximum des espaces verticaux accessibles au public

GABARITS	BOUWPROFIELEN
Emprise au sol maximum par parcelle par projet	Emprise au sol maximum par parcelle par projet
Gabarit maximal en hauteur	Gabarit maximal en hauteur
Gabarit maximal en hauteur en hauteur	Gabarit maximal en hauteur en hauteur
Zone de transition de gabarits	Zone de transition de gabarits
Emprise verticale et gabarits maximum en hauteur	Emprise verticale et gabarits maximum en hauteur
Emprise verticale et gabarits maximum en hauteur	Emprise verticale et gabarits maximum en hauteur
Emprise maximale des espaces verticaux accessibles au public	Emprise maximale des espaces verticaux accessibles au public

REGION DE BRUXELLES-CAPITALE BRUSSELS HOOFDSTEDELIJK GEWEST
 COMMUNE D'ANDERLECHT GEMEENTE ANDERLECHT

PLAN PARTICULIER D'AFFECTATION DU SOL / BIJZONDER BESTEMMINGSPLAN
 BIESTBROECK II / BIESTBROECK II
 PPAS numéro - BPP nummer
 AND_0059_002

4a PLAN DES AFFECTATIONS / BESTEMMINGSPLAN
 Plan mis à jour / Bijgewerkte kaart : 30/06/2024

Dressé par l'auteur de projet / Opgemaakt door de ontwerper: BUR part of Suroor
 Rue des Carrières, 13 / 1000 Bruxelles
 T 02 383 00 40
 www.bur.be

Architecte: dries
 Rue des Carrières 96B / 1301 Bierges
 T 015 43 01 10
 www.dries.be

 [Signature] [Date] [Fonction]	 [Signature] [Date] [Fonction]
---	---